

**SOCIETE POULINA GROUP HOLDING s.a**

**Siège Social : GP1 KM 12, Ezzahra**

**Capital Social : 180 003 600 Dinars**

**Identifiant Unique : 1058891 R**

\*\*\*\*\*

## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION**

### **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 09/06/2021**

L'an deux mille vingt et un, et le Mercredi 9 Juin, l'Assemblée Générale Ordinaire de la société POULINA GROUP HOLDING s.a, s'est tenue à 10h30, tout en donnant aux actionnaires la possibilité d'y participer à distance (via une plateforme électronique dédiée, mise à leur disposition à cet effet) ou en présentiel au siège social de la société sis au GP1 KM 12- Ezzahra, et ce, compte tenu de la situation sanitaire particulière liée au Covid-19.

La convocation à cette Assemblée Générale Ordinaire a été faite par le Conseil d'Administration suivant avis publié au Bulletin Officiel du R.N.E et au JORT n°38 du 11 Mai 2021.

Il a été mis à la disposition des actionnaires, durant le délai légal, les documents de l'Assemblée dont le bulletin de vote par correspondance, et ce au niveau de la plateforme électronique dédiée (en ligne) et au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée, en entrant en séance, par chaque membre présent en son nom personnel ou comme mandataire ; sachant que les votes qui seraient reçus par correspondance font office d'émargement de la feuille de présence.

Les co-commissaires aux comptes, le cabinet Union des Experts Comptables représenté par Monsieur Elyes BEN RJEB ainsi que le cabinet SAECO Consulting représenté par Monsieur Elyes BEN MBAREK, convoqués conformément aux dispositions de l'article 266 bis du code des sociétés commerciales, assistent en présentiel à cette réunion.

Maître Mohamed Trabelsi, Huissier de justice, est présent à cette Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire a procédé ensuite à la composition de son bureau. Monsieur Khaled BOURICHA preside l'Assemblée Générale Ordinaire en sa qualité de Président du Conseil d'Administration. Monsieur Ahmed BOUZGUENDA qui représente la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS sa, et Monsieur Slim BEN AYED qui représente la société EL HADAYEK, SARL, sont appelés à remplir les fonctions de scrutateurs. Monsieur Mohsen LAROUÏ est désigné comme secrétaire.

Le bureau étant ainsi composé, le Président souhaite la bienvenue aux participants à l'Assemblée et déclare la séance ouverte. Il constate que l'Assemblée se tient avec la participation des actionnaires, selon leur choix, à distance (par les moyens de communication audiovisuelle leur permettant de suivre en direct le déroulement de l'Assemblée via le lien d'accès à la plateforme dédiée, d'interagir et de poser des questions) ou par présence physique au siège social de la société où se tient en présentiel l'Assemblée.

Le Président communique la feuille de présence aux membres du bureau, qui après l'avoir certifiée sincère et véritable, constatent que l'Assemblée Générale Ordinaire réunit 49 actionnaires, présents ou représentés, qui détiennent 172 430 576 actions, soit 95,79% du capital social.

Le Président déclare ainsi que le quorum légal est atteint et l'Assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer comme Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président dépose sur le bureau à la disposition des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire les documents suivants :

- Le JORT et le Bulletin Officiel du RNE portant avis de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- La feuille de présence signée par tous les actionnaires présents ou représentés.
- Les états financiers individuels de la société PGH au 31/12/2020.
- Les états financiers consolidés du groupe PGH au 31/12/2020.
- Les rapports annuels de gestion de la société et du groupe PGH au titre de l'exercice 2020.
- Les rapports des co-commissaires aux comptes, afférents au dit exercice.
- Le projet des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président a fait observer que tous les documents, qui légalement doivent être communiqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, ont été tenus à la disposition des actionnaires et ce, au niveau de la plateforme électronique dédiée (en ligne) et au siège de la société durant les quinze jours qui précèdent la tenue de la présente Assemblée Générale Ordinaire. L'Assemblée Générale Ordinaire lui a donné acte de cette déclaration.

Ensuite, le Président rappelle que cette Assemblée est réunie afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Examen des états financiers individuels, de la société PGH, au 31/12/2020.
- 2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion, de la société PGH, au titre de l'exercice 2020.
- 3- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels, de la société PGH, au 31/12/2020.
- 4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers individuels relatifs à l'exercice 2020.
- 5- Examen des états financiers consolidés, du groupe PGH, au 31/12/2020.
- 6- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion, du groupe PGH, au titre de l'exercice 2020.
- 7- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférent aux états financiers consolidés, du groupe PGH, au 31/12/2020.
- 8- Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés, du groupe PGH, relatifs à l'exercice 2020.
- 9- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.
- 10- Affectation du résultat de l'exercice 2020 et distribution des dividendes.
- 11- Fixation des jetons de présence des Administrateurs pour l'exercice 2020.
- 12- Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2020.
- 13- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- 14- Franchissement de seuil.
- 15- Information de l'Assemblée Générale conformément aux articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.
- 16- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Par la suite, le Président a fait part du Mot du Président. Puis, il a donné lecture des rapports de gestion de la société et du groupe PGH relatifs à l'exercice 2020.

Les co-commissaires aux comptes ont également donné lecture de leur rapport individuel et de leur rapport consolidé au titre de l'exercice 2020.

Le Président a aussi fait part du rapport portant information de l'Assemblée Générale conformément aux articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

Diverses observations et discussions ont été échangées sur des questions en rapport avec l'ordre du jour.

Puis, plus personne ne demandant la parole, le Président a mis aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue régulièrement, le Mercredi 9 juin 2021 à 10h30, tout en donnant aux actionnaires la possibilité d'y participer à distance ou en présentiel au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING s.a, sis au GP1 KM 12-Ezzahra, et ce, sur convocation du Conseil d'Administration publiée dans le délai légal de 21 jours au Bulletin Officiel du R.N.E. et au J.O.R.T. n°38 du 11 Mai 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2020, et entendu la lecture du rapport de gestion de la société POULINA GROUP HOLDING et du rapport général des commissaires aux comptes, y afférents, sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits états financiers individuels de cet exercice ainsi que ledit rapport de gestion et toutes les opérations traduites dans ces rapports et états financiers.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers consolidés du groupe POULINA GROUP HOLDING arrêtés au 31 décembre 2020, et entendu la lecture du rapport de gestion dudit groupe et du rapport des commissaires aux comptes, y afférents, sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits états financiers consolidés de cet exercice ainsi que ledit rapport de gestion tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes constatant que la société POULINA GROUP HOLDING a réalisé les opérations visées à l'article 200 et suivants, et à l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve lesdites opérations telles qu'elles sont présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

Sur proposition faite par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2020, s'élevant à la somme de 120 439 463,482 DT, comme suit :

<b>RUBRIQUES</b>	<b>MONTANTS EN DT</b>
Résultat de l'exercice 2020	120 439 463,482
Résultat reporté	917,279
<b>Total des résultats reportés avant affectation</b>	<b>120 440 380,761</b>
<b>Total des résultats distribuables</b>	<b>120 440 380,761</b>
Dividendes	<b>(46 800 936,000)</b>
Dividendes soumis à la retenue à la source	(46 800 936,000)
Réserves Statutaires	(73 639 000,000)
<b>Report à nouveau</b>	<b>444,761</b>

Le dividende est fixé à 0,260 DT par action. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 29 Juin 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration un montant global de quatre-vingt-sept mille cinq cent (87 500) Dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2020. Ce montant sera réparti équitablement entre les membres du Conseil d'Administration après déduction de la retenue à la source.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Comité Permanent d'Audit un montant global de vingt cinq mille (25 000) Dinars en rémunération de l'exercice 2020. Ce montant sera réparti à raison de dix mille (10 000) Dinars pour le Président du Comité et cinq mille (5 000) Dinars pour chaque membre du Comité. Lesdits montants sont soumis à la retenue à la source.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents.

#### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents.

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire informe les actionnaires qu'elle n'a pas reçu de déclarations de franchissement de seuil au courant de l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents.

#### **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales, concernant les fonctions occupées par les Administrateurs, le Président du Conseil, le Directeur Général et le Directeur Général Opérationnel dans d'autres sociétés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents.

## **ONZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue au porteur le pouvoir d'accomplir toutes les formalités d'enregistrements et de publications requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 09/06/2021**

L'an deux mille vingt et un, et le Mercredi 9 Juin, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société POULINA GROUP HOLDING s.a, s'est tenue à 11h30, tout en donnant aux actionnaires la possibilité d'y participer à distance (via une plateforme électronique dédiée, mise à leur disposition à cet effet) ou en présentiel au siège social de la société sis au GP1 KM 12- Ezzahra, et ce, compte tenu de la situation sanitaire particulière liée au Covid-19.

La convocation à cette Assemblée Générale Extraordinaire a été faite par le Conseil d'Administration suivant avis inséré au Bulletin Officiel du R.N.E et au JORT n°38 du 11 Mai 2021.

Il a été mis à la disposition des actionnaires, durant le délai légal, les documents de l'Assemblée dont le bulletin de vote par correspondance, et ce au niveau de la plateforme électronique dédiée (en ligne) et au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING s.a.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance par chaque membre présent en son nom personnel ou comme mandataire ; sachant également que les votes qui seraient reçus par correspondance font office d'émargement de la feuille de présence.

Les co-commissaires aux comptes, le cabinet Union des Experts Comptables représenté par Monsieur Elyes BEN RJEB ainsi que le cabinet SAECO Consulting représenté par Monsieur Elyes BEN MBAREK, convoqués conformément aux dispositions de l'article 266 bis du code des sociétés commerciales, assistent en présentiel à cette réunion.

Maître Mohamed Trabelsi, Huissier de justice, est présent à cette Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a procédé ensuite à la composition de son bureau. Monsieur Khaled BOURICHA preside l'Assemblée Générale Extraordinaire en sa qualité de Président du Conseil d'Administration. Monsieur Ahmed BOUZGUENDA qui représente la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS sa, et Monsieur Slim BEN AYED qui représente la société EL HADAYEK, SARL, sont appelés à remplir les fonctions de scrutateurs. Monsieur Mohsen LAROUI est désigné comme secrétaire.

Le bureau étant ainsi composé, le Président souhaite la bienvenue aux participants à l'Assemblée et déclare la séance ouverte. Il constate que l'Assemblée se tient avec la participation des actionnaires, selon leur choix, à distance (par les moyens de communication audiovisuelle leur permettant de suivre en direct le déroulement de l'Assemblée via le lien d'accès à la plateforme dédiée, d'interagir et de poser des questions) ou par présence physique au siège social de la société où se tient en présentiel l'Assemblée.

Le Président communique la feuille de présence aux membres du bureau, qui après l'avoir certifiée sincère et véritable, constatent que l'Assemblée Générale Extraordinaire réunit 49 actionnaires, présents ou représentés, qui détiennent 172 430 576 actions, soit 95,79% du capital social.

Le Président déclare ainsi que le quorum légal est atteint et l'Assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer comme Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Président dépose sur le bureau à la disposition des membres de l'Assemblée Générale Extraordinaire les documents suivants :

- La feuille de présence signée par les actionnaires présents ou représentés ainsi que les pouvoirs.

- Le J.O.R.T. et le Bulletin Officiel du R.N.E. portant l'avis de convocation.
- Le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire.
- Le projet du texte des statuts mis à jour.
- Le projet du texte des résolutions.

Il rappelle que l'Assemblée est réunie afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la mise à jour des statuts.
- 2) Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.
- 3) Approbation et adoption des statuts mis à jour.
- 4) Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration en indiquant que la société se propose de modifier, reclasser et reformuler certains articles des statuts afin de les mettre à jour et les rendre en harmonie et en conformité avec les dispositions du code des sociétés commerciales telles que modifiées par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et par d'autres textes, ainsi qu'avec la loi n°2018-52 du 29 octobre 2018 relative au registre national des entreprises.

Ensuite, le Président donne lecture intégrale du projet du texte des statuts mis à jour.

Après discussions et échange de vues, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue régulièrement, le Mercredi 9 Juin à 11h30, tout en donnant aux actionnaires la possibilité d'y participer à distance ou en présentiel au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING s.a, sis au GP1 KM 12-Ezzahra, et ce, sur convocation du Conseil d'Administration publiée dans le délai légal de 21 jours au Bulletin Officiel du R.N.E. et au J.O.R.T. n° 38 du 11 Mai 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la mise à jour des statuts, approuve ledit rapport et décide de modifier, reclasser et reformuler certains articles des statuts de la société afin de les rendre en conformité avec les dispositions du code des sociétés commerciales telles que modifiées par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et par d'autres textes, ainsi qu'avec la loi n°2018-52 du 29 octobre 2018 relative au registre national des entreprises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, en conséquence des résolutions précédentes et après avoir entendu la lecture du nouveau texte des statuts, approuve les modifications et décide la mise à jour des statuts de la société. Les statuts mis à jour, signés par les membres du bureau de la présente Assemblée, sont ainsi adoptés et annexés au présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au porteur le pouvoir d'accomplir toutes les formalités d'enregistrements et de publications requises par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

De tout ce qui dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau pour servir et valoir ce que de droit.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



<b>ACTIFS</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Concessions de marques,brevets,licences...	536 089,000	536 089,000	Capital social	180 003 600,000	180 003 600,000
Amor. Concessions de marques,brevets,licen	(362 841,731)	(257 270,014)	Réserves légales	18 000 360,000	18 000 360,000
Logiciels	202 274,508	202 274,508	Autres réserves	289 175 057,200	215 536 057,200
Amortissement logiciels	(71 713,077)	(6 309,773)	Résultats reportés	444,761	917,279
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>303 808,700</b>	<b>474 783,721</b>	<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>487 179 461,961</b>	<b>413 540 934,479</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			Résultat de l'exercice		
Terrains	3 589 815,590	2 320 987,590			
Constructions	6 103 755,589	6 103 755,589	<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>487 179 461,961</b>	<b>413 540 934,479</b>
Amortissement Constructions	(1 747 674,977)	(1 442 487,204)			
Inst.Tech.matériel et outillage industriel	258 646,712	235 671,595	<b>PASSIFS</b>		
Amortissement Inst.Tech.matériel et outillage indu	(99 757,696)	(47 982,744)	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		
Materiel de Transport	9 655 051,696	7 630 608,010	Emprunts	64 126 350,016	64 930 210,150
Amortissement Materiel de Transport	(4 555 842,471)	(3 911 867,860)	Autres passifs financiers	44 647,500	44 647,500
Installation générales, agencement et aménagement	1 629 964,195	1 479 366,467			
Amortissement installations, agence. et aménage.	(569 456,891)	(419 099,994)	<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Équipement de bureau	3 415 993,746	3 038 239,971	Fournisseurs & comptes rattachés	3 291 633,976	5 236 048,737
Amortissement Equipement de Bureau	(2 155 000,022)	(1 882 893,932)	Autres passifs courants	54 779 093,999	60 192 233,638
Petit matériel d'exploitation	39 261,112	37 948,537	Concours bancaires & autres passifs financiers	16 930 922,279	20 478 105,384
Amortissement Petit matériel d'exploitation	(38 501,101)	(28 828,150)			
Immobilisations en cours	236 904,750	171 626,311	<b>Total des passifs</b>	<b>139 172 647,770</b>	<b>150 881 245,409</b>
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>15 763 160,232</b>	<b>13 285 044,186</b>			
<b>Immobilisations Financières</b>					
Titres de participation	589 496 868,815	537 828 510,928			
Prêts	122 819,763	185 542,780			
Dépôts et cautionnements	1 350,000	1 350,000			
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>589 621 038,578</b>	<b>538 015 403,708</b>			
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>605 688 007,510</b>	<b>551 775 231,615</b>			
<b>ACTIFS COURANTS</b>					
Clients et comptes rattachés	5 204 923,433	5 897 478,199			
Autres actifs courants	4 087 238,184	3 474 038,600			
Placements et autres actifs financiers	11 307 193,770	3 200 981,823			
Liquidités et équivalents de liquidités	64 746,834	74 449,651			
<b>Total des actifs courants</b>	<b>20 664 102,221</b>	<b>12 646 948,273</b>			
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>626 352 109,731</b>	<b>564 422 179,888</b>	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>626 352 109,731</b>	<b>564 422 179,888</b>

**L'état d'évolution des capitaux propres :**

**Capitaux propres :**

	<b>Capital social</b>	<b>Réserves légales</b>	<b>Réserves spéciales de réinvestissement</b>	<b>Autres réserves</b>	<b>Résultats reportés</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Total</b>
Capitaux propres au 31/12/2020 avant affectation	180 003 600	18 000 360	16 875 000	198 661 057	917	120 439 463	533 980 397
							0
Affectation des résultats 2020							0
							0
* Affectation en résultats reportés					-473	473	0
* Affectation en réserves légales							0
* Affectation en réserves spéciales de réinvestissement							0
* Dividendes à distribuer						-46 800 936	-46 800 936
* Affectation en autres réserves				73 639 000		-73 639 000	0
							0
<b>Capitaux propres au 31/12/2020 après affectation</b>	<b>180 003 600</b>	<b>18 000 360</b>	<b>16 875 000</b>	<b>272 300 057</b>	<b>444</b>	<b>0</b>	<b>487 179 462</b>

**1** Membres du conseil,

<b>Président du Conseil</b>	<b>Vice-Président du Conseil</b>	<b>Mandat</b>
M. Khaled BOURICHA	M. Ahmed BOUZGUENDA	3 ans De Juin 2020 jusqu'à l'AGO statuant sur l'exercice 2022

<b>Nom &amp; Prénom</b>	<b>Rôle</b>	<b>Mandat</b>
M. Khaled BOURICHA	Administrateur	3 ans De Juin 2020 jusqu'à l'AGO statuant sur l'exercice 2022
M. Ahmed BOUZGUENDA	Administrateur	
M. Slim BEN AYED	Administrateur	
M. Malek BEN AYED	Administrateur	
M. Maher KALLEL	Administrateur	
M. Hedi KETARI	Administrateur	
Mme Emna KALLEL Représentante des petits Actionnaires	Administrateur	